

## Samos 411 ou les deux Athènes

(Le rôle politique des marins de la Paraliénne.)

Etude à partir du texte de Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, VIII.

Christian BOUCHET

Samos, île de la mer Egée située à proximité immédiate des côtes d'Asie mineure, appartenait à l'alliance athénienne, la ligue de Délos créée en 478. Samos essaya de se détacher d'Athènes, qui traitait ses alliés comme des sujets, en 440, mais cette révolte fut réprimée par Périclès en 439, après un siège de neuf mois et de manière très cruelle selon certaines sources<sup>1</sup>. Rentrée dans le rang<sup>2</sup>, Samos devait servir de base navale extrêmement utile à Athènes pour le contrôle de la mer Egée orientale et septentrionale. Il s'agit ici de voir quel a été le rôle joué par les Athéniens présents à Samos face à la révolution oligarchique de 411, tant à Samos qu'à Athènes, et nous insisterons sur l'action des marins de la Paraliénne, ardents défenseurs de la démocratie athénienne.

### La révolution oligarchique de 411

Durant l'été 412, Athènes intervint aux côtés du peuple de Samos pour s'en prendre aux notables de l'île, qui la gouvernaient depuis 479 : 200 furent exécutés, 400 exilés<sup>3</sup>. Cette révolution déboucha sur l'instauration d'une démocratie « autonome ». Cette même année 412, Alcibiade, Athénien en fuite, condamné à mort par contumace en 415 et désireux de regagner sa patrie, vint solliciter les officiers de la flotte athénienne basée à Samos : si eux parvenaient à renverser la démocratie à Athènes, lui s'engageait à obtenir

---

1    Douris de Samos. Voir Plutarque, *Alcibiade*, 28,2 : « Douris de Samos a dramatisé ces événements : il accuse les Athéniens et Périclès d'une extrême cruauté, dont ni Thucydide, ni Ephore, ni Aristote n'ont fait mention. Il semble bien qu'il fausse la vérité quand il rapporte que Périclès amena sur la place publique de Milet les triérarques et les soldats de marine des Samiens, les attacha pendant dix jours à des planches et, alors qu'ils étaient déjà à moitié morts, donna l'ordre de les achever, en leur cassant la tête à coups de massue, puis fit jeter leurs corps sans sépulture » (trad. R. Flacelière et E. Chambry, CUF, Les Belles Lettres).

2    Samos redevient une alliée de première importance, bien qu'étant une cité oligarchique jusqu'en 412. Voir Ed. Will, « Notes sur les régimes politiques de Samos », *REA*, LXXI, 1969, cité dans *Thucydide*, VIII, CUF, R. Weil, p. 15, note 6.

3    Thucydide, VIII, 21. Nous utilisons ici l'édition Budé, CUF, avec la traduction de Raymond Weil et Jacqueline de Romilly.

l'aide financière et matérielle du satrape perse Tissapherne, voire du roi de Perse, Darius II, pour mener leur guerre contre Sparte<sup>4</sup>. Même si Alcibiade n'avait pas les moyens d'honorer sa parole, les oligarques samiens et quelques officiers dépêchèrent à Athènes un certain Pisandre pour opérer la révolution oligarchique, dite des 400, en mai-juin 411.

Pendant ce temps, à Samos, environ 300 personnes, anciens démocrates convaincus par Pisandre et les oligarques athéniens<sup>5</sup>, complotent contre la démocratie en place et cherchent à l'abattre. Leur projet découvert, la partie du peuple samien qui était restée démocrate, avec l'aide des marins athéniens et de quelques autres (les stratèges Léon et Diomédon, le triérarque Thrasybule et l'hoplite Thrasyillos) attachés à la démocratie et ne voulant pas rompre avec Athènes – dont ils ignorent encore qu'elle est devenue une cité oligarchique –, les en empêche et en tue même une trentaine<sup>6</sup>. L'entreprise des conjurés a ainsi échoué et la confirmation du régime démocratique s'accompagne d'une réconciliation de tous les Samiens.

Au début de l'été 411, nous avons donc deux Athènes, l'une, Athènes oligarchique, dirigée par les 400, l'autre, démocratique, formée par les troupes athéniennes, essentiellement des marins, basées à Samos et qui, refusant de reconnaître les nouvelles institutions d'Athènes, convoqueront leurs propres assemblées, éliront leurs propres magistrats et prêteront serment de fidélité à la démocratie<sup>7</sup>. L'armée athénienne de Samos estime être la véritable Athènes, la plus légitime et la plus forte militairement, l'autre Athènes ayant trahi les principes démocratiques et ayant, pour reprendre le terme utilisé par Thucydide, fait défection<sup>8</sup>.

Il est à noter que nos deux sources principales, Thucydide, livre VIII de la *Guerre du Péloponnèse*, et Aristote, *Constitution d'Athènes*, ne relatent pas cet épisode de la même manière. Nous relevons au moins deux différences. Premièrement, Thucydide qui, à en croire Luciano Canfora<sup>9</sup>, aurait été témoin des faits à Athènes, et non pas exilé, dénonce le caractère illégal, violent et

---

4 *Idem*, 48.

5 *Idem*, 73.

6 *Idem*.

7 *Idem*, 75.

8 *Idem*, 76,3, *aphestèken*. Voir J. de Romilly, *Alcibiade*, p. 173. Voir Ed. Will, qui, comme Cl. Mossé, souligne que la cité n'est pas synonyme d'un territoire déterminé : la cité est une « communauté humaine dissociable de son support territorial : à Samos, le corps expéditionnaire est le 'peuple des Athéniens' ».

9 L. Canfora, *Le mystère Thucydide*, Desjonquères, 1997. L'auteur considère que Thucydide n'était pas exilé en 411, contrairement à ce que les historiens anciens et modernes ont trop souvent cru. La thèse de Canfora n'est pas admise par tous aujourd'hui. Voir par ex. P. Vidal-Naquet : « Quoi qu'il ait pu écrire à ce sujet depuis de nombreuses années Luciano Canfora, cette argumentation me paraît inacceptable », *Raison et déraison dans l'histoire*, Préface à la trad. de Denis Roussel, Gallimard,

meurtrier de l'action des conjurés oligarques, qui avaient assassiné le dirigeant du peuple, Androclos, ainsi que d'autres opposants<sup>10</sup>, et qui avaient pénétré dans la salle du Conseil armés d'un poignard<sup>11</sup>; au contraire, Aristote, ou son école, au IV<sup>e</sup> siècle, passe sous silence ces crimes et évoque plutôt un changement de régime légal<sup>12</sup>. Même si Aristote admet que « les Athéniens furent forcés de modifier la démocratie et d'établir le régime des 400 »<sup>13</sup>, il ne précise pas en quoi ni comment ils furent contraints ; de plus il indique que le peuple a ratifié la nouvelle constitution<sup>14</sup>. Deuxièmement, alors que Thucydide insiste sur le rôle joué par les troupes athéniennes basées à Samos, rôle que l'on retrouve exprimé, même si c'est d'une manière plus rapide, dans la *Vie d'Alcibiade* de Plutarque<sup>15</sup>, source secondaire plus tardive, Aristote ne mentionne pas du tout l'importance politique de cette armée. La seule allusion qui apparaisse dans la *Constitution d'Athènes* est la suivante : « *les autres Athéniens* »<sup>16</sup>. Il nous apparaît aujourd'hui que le récit de Thucydide est le plus fiable, en tout cas le plus précis, et qu'il opère une distinction entre les marins de la Paraliennne et le reste de la flotte.

### La Paraliennne

Si la question même de la révolution oligarchique et de l'apparition de deux Athènes ennemies a fait l'objet de nombreuses études, comme celles d'Edouard Will ou de Claude Mossé<sup>17</sup>, le rôle des marins de la Paraliennne a été nettement moins souvent évoqué<sup>18</sup> et nous voudrions ici le préciser.

Lorsque les stratèges démocrates de Samos demandent à leurs troupes d'arrêter les conjurés oligarques, ils se tournent principalement vers les marins de la Paraliennne. Thucydide écrit : « *Ils s'adressèrent surtout aux hommes de la Paraliennne, navire monté uniquement par des Athéniens de naissance libre, qui s'étaient montrés de tout temps hostiles à l'oligarchie, avant même qu'elle fût là.* » (VIII, 73,5).

10 Thucydide, VIII, 65. Voir Plutarque, *Alcibiade*, 26,2 : « Les Quatre-Cents avaient massacré un bon nombre des citoyens qui s'étaient opposés ouvertement à eux. »

11 *Idem*, 69.

12 Ed. Will précise cette question dans *Le monde grec et l'Orient*, v<sup>e</sup> siècle, PUF, 1994, et plus particulièrement dans une note additionnelle, pp. 377-8. Pour Will, Aristote voudrait « dissimuler le coup d'État. »

13 Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXIX, Budé, CUF, trad. de Mathieu et Haussoulier.

14 *Id.*, XXXII.

15 Plutarque, *Alcibiade*, 26,3, évoque « les hommes de Samos ».

16 Aristote, *Const. d'Ath.*, XXXI,3.

17 Cl. Mossé, par ex. *Politique et société en Grèce ancienne*, Paris, Aubier, 1995, pp. 184 *sqq.*

18 Voir cependant les articles de Cl. Mossé, « Le rôle de l'armée dans la révolution de 411 à Athènes », *RH CCXXXI*, 1964, et « Le rôle politique des armées dans le monde grec à l'époque classique », *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne* ; Cl. Mossé renvoie également à l'étude de M. Amit, « The sailors of the Athenian Fleet », *Athenaemum*, XL, 1962.